

Lettre trimestrielle d'information

UPA / I+C

LES METIERS DE L'ARTISANAT

THEME TOURNANT NOTE N°56

3^{ème} TRIMESTRE 2016

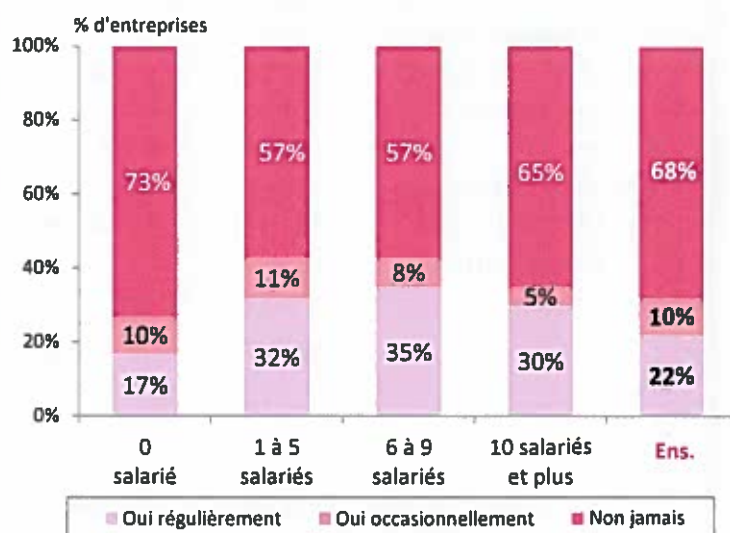
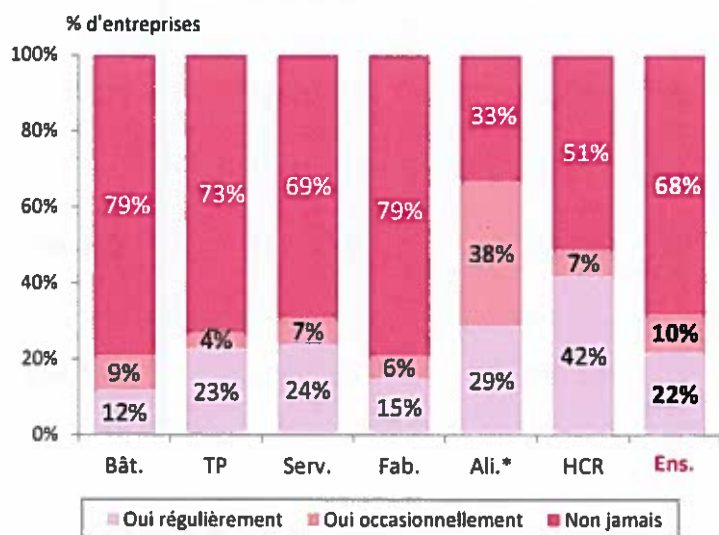
LES CONJOINTS

"Travaillez-vous avec votre conjoint ?"

NON : 68 %

• **Détail selon les métiers**

• **Détail selon la taille des entreprises**



- Environ un tiers des responsables d'entreprises artisanales et commerces alimentaires de proximité travaillent régulièrement ou occasionnellement avec leur conjoint.
- Des résultats très différenciés selon les métiers. En effet, les professionnels de l'HCR et surtout de l'alimentation travaillent majoritairement avec leur conjoint de manière régulière ou occasionnelle : respectivement 49 % et 67 % d'entre eux. A l'inverse, des taux réduits pour les artisans du bâtiment et de la fabrication.
- Selon les tailles d'entreprises, des conjoints un peu plus présents au sein des entreprises de 1 à 9 salariés.

* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

"Quel est l'âge de votre conjoint ?"

48,5 ans

• Détail selon les métiers

	Bâtiment	TP	Services	Fabric.	Alim.*	HCR	Ens.
Age moyen des conjoints travaillant dans l'entr.	48,5 ans	52 ans	48,5 ans	54 ans	47,5 ans	50 ans	49 ans
Age moyen de ceux ne travaillant pas dans l'entr.	47,5 ans	49,5 ans	47,5 ans	51,5 ans	49 ans	48 ans	48,5 ans
Ens.	48 ans	50 ans	48 ans	52 ans	48 ans	49 ans	48,5 ans

• Détail selon la taille des entreprises

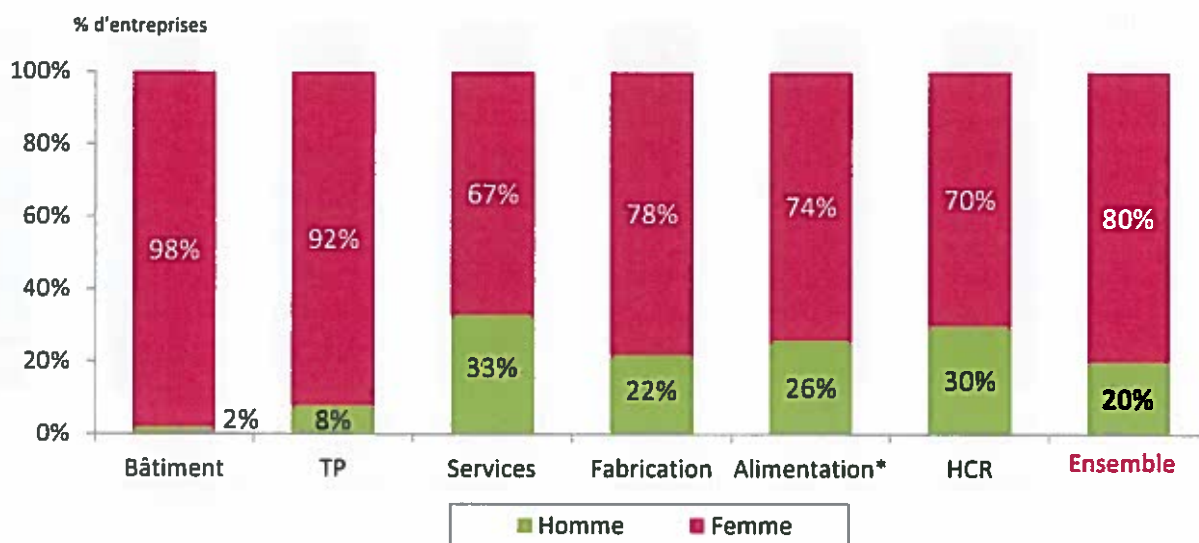
	0 salarié	1 à 5 salariés	6 à 10 salariés	10 salariés et plus	Ens.
Age moyen des conjoints travaillant dans l'entr.	49,5 ans	49 ans	48 ans	50 ans	49 ans
Age moyen de ceux ne travaillant pas dans l'entr.	49,5 ans	47 ans	48 ans	47,5 ans	48,5 ans
Ens.	49,5 ans	48 ans	48 ans	48,5 ans	48,5 ans

- Au global, les conjoints des chefs d'entreprise ont en moyenne 48,5 ans. Un âge un peu plus avancé pour les conjoints d'artisans des secteurs des TP et de la fabrication : respectivement 50 et 52 ans. Selon les tailles, des conjoints un peu plus âgés au sein des entreprises de 0 salarié : 49,5 ans.
- Globalement, les conjoints travaillant dans l'entreprise sont légèrement plus âgés que ceux n'y travaillant pas : 49 ans pour les premiers contre 48,5 ans pour les seconds. Un constat particulièrement visible pour les artisans des TP, de la fabrication et le secteur HCR. En revanche, une situation inverse pour les professionnels de l'alimentation.
- Au niveau des tailles d'entreprises, des conjoints travaillant dans l'entreprise plus âgés au sein des structures de 1 à 5 salariés et 10 salariés et plus.

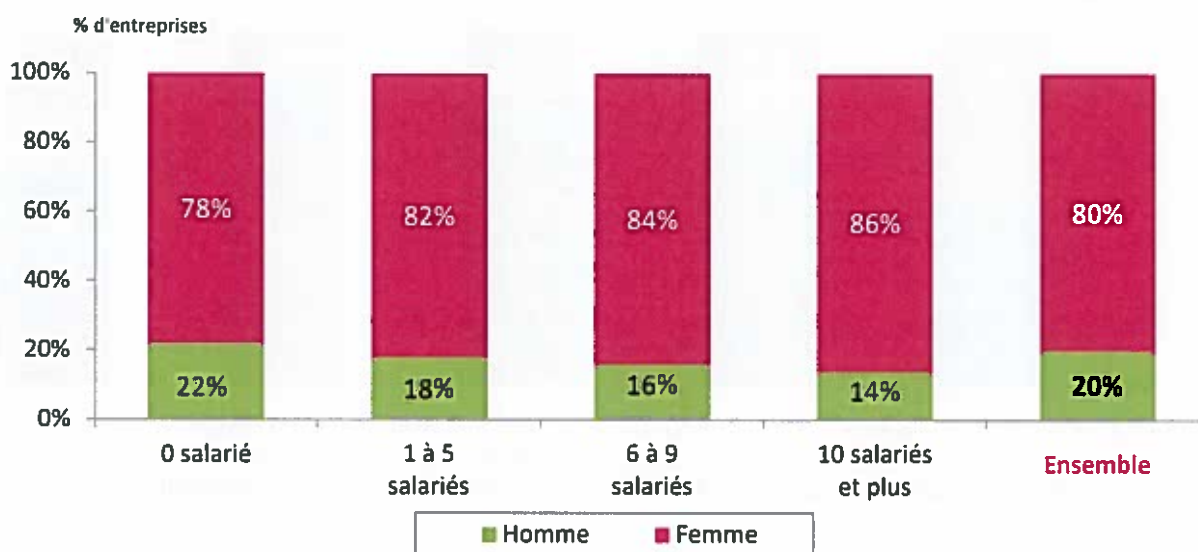
* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

"Sexe du conjoint"

• Détail selon les métiers



• Détail selon la taille des entreprises



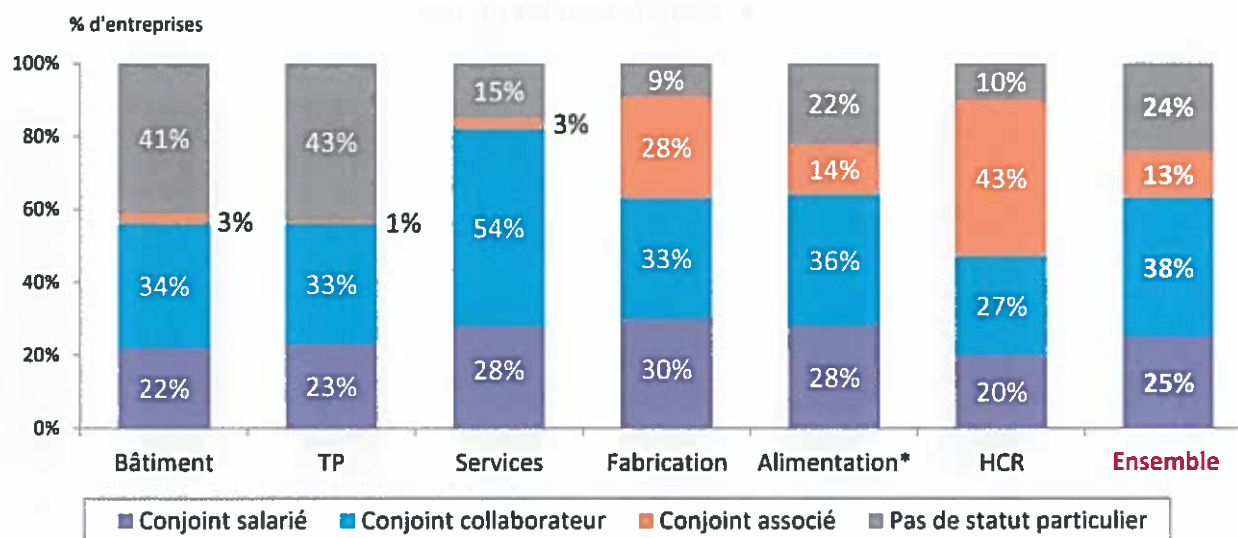
- Tous métiers confondus, les conjoints des chefs d'entreprise sont en très grande majorité des femmes (80 %). Une proportion de femmes moins importante au sein des secteurs des services (33 %) et de l'HCR (30 %).
- Une proportion d'hommes qui décroît en fonction de la taille des entreprises.

* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

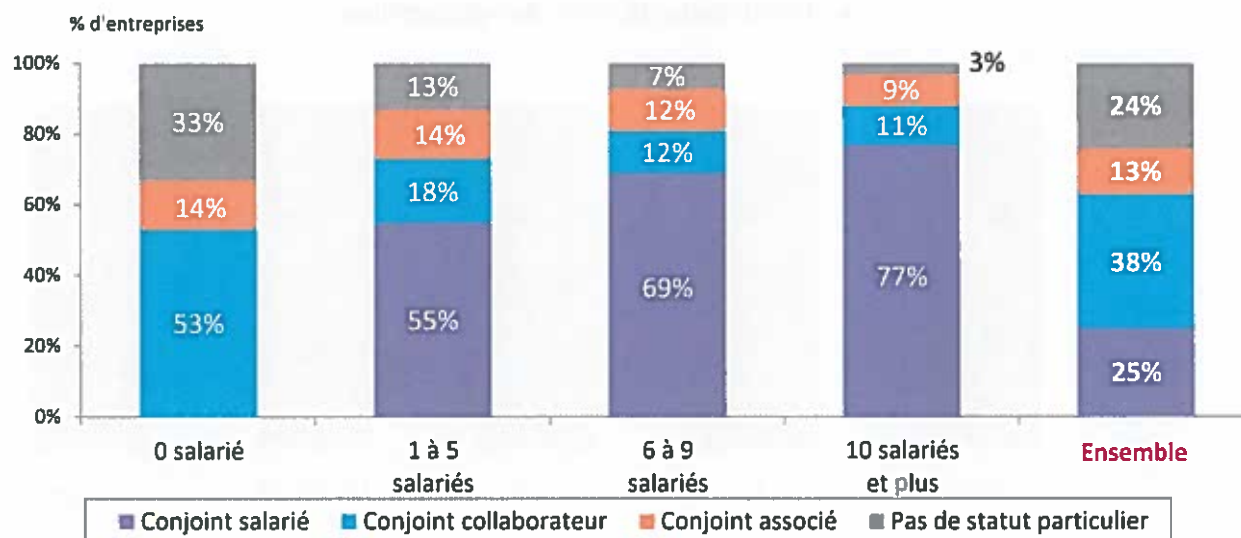
"Quel est le statut de votre conjoint ?"

(parmi les responsables ayant leur conjoint qui travaille régulièrement ou occasionnellement avec eux)

• Détail selon les métiers



• Détail selon la taille des entreprises



- Parmi les conjoints travaillant régulièrement ou occasionnellement dans l'entreprise, 38 % ont le statut de conjoint collaborateur et un quart sont conjoints salariés. Près d'un sur quatre ne dispose pas de statut particulier.
- Selon les métiers, une part très importante de conjoints ayant le statut d'associés dans l'HCR (43 %). Dans les secteurs du bâtiment et des TP, les conjoints n'ayant pas de statut particulier sont les plus nombreux (respectivement 41 % et 43 %).
- La proportion de conjoints n'ayant pas de statut particulier décroît en fonction de la taille des entreprises : 33 % pour les entreprises individuelles contre 3 % seulement dans celles employant 10 salariés et plus.

* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

"Quel est le temps hebdomadaire consacré par votre conjoint à votre entreprise ?"

25 heures

• Détail selon les métiers

Bâtiment	TP	Services	Fabrication	Alimentation*	HCR	Ens.
13,5 h	22,5 h	28 h	21 h	33,5 h	42,5 h	25 heures

• Détail selon la taille des entreprises

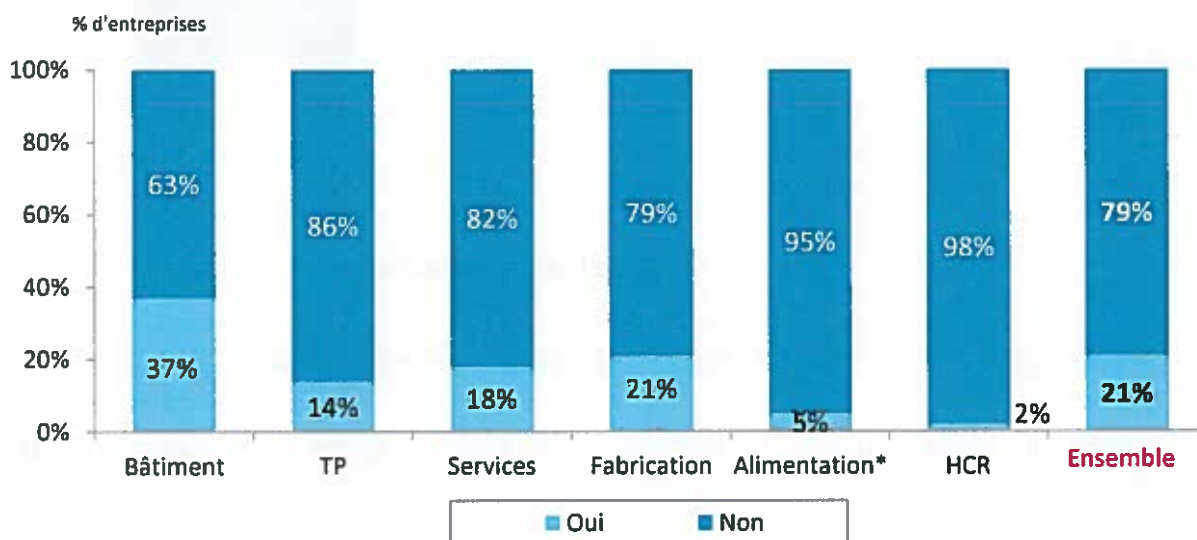
0 salarié	1 à 5 salariés	6 à 10 salariés	10 salariés et plus	Ens.
21,5 h	29 h	34,5 h	34,5 h	25 heures

- Les conjoints travaillant régulièrement ou occasionnellement avec le chef d'entreprise y consacrent en moyenne 25 heures par semaine.
- Une durée hebdomadaire de travail nettement plus réduite dans le secteur du bâtiment : 13,5 heures. En revanche, une durée nettement supérieure pour les secteurs de l'alimentation et de l'HCR : respectivement 33,5 heures et 42,5 heures.
- Une augmentation de la durée hebdomadaire de travail en fonction de la taille des entreprises.

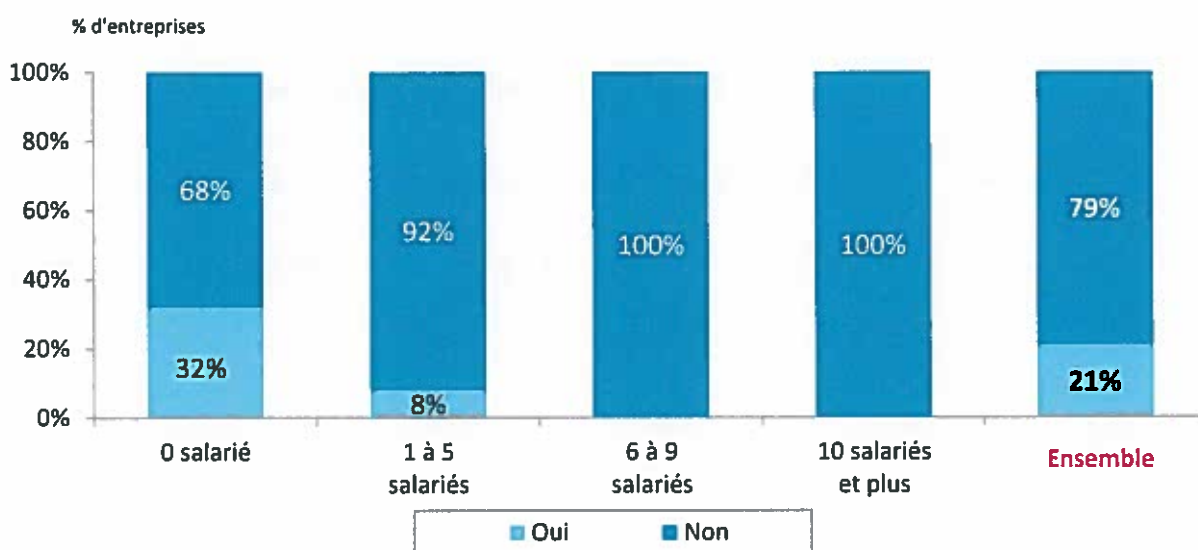
* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

"Votre conjoint exerce-t-il une autre activité professionnelle hors de l'entreprise?" (parmi ceux travaillant régulièrement ou occasionnellement avec leur conjoint)

• Détail selon les métiers



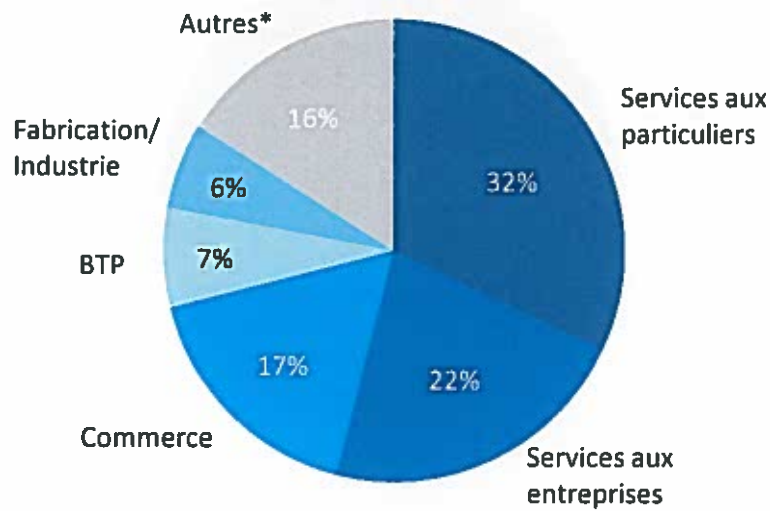
• Détail selon la taille des entreprises



- Parmi les conjoints travaillant régulièrement ou occasionnellement dans l'entreprise, un cinquième exerce une autre activité professionnelle.
- Des conjoints nettement plus nombreux dans ce cas dans le bâtiment : 37 % contre 21 % en moyenne. A l'inverse, des conjoints très peu nombreux à exercer une autre activité professionnelle hors de l'entreprise dans les secteurs de l'alimentation et de l'HCR.
- Selon les tailles d'entreprises, seuls les conjoints travaillant dans les structures de 0 et 1 à 5 salariés ont une autre activité professionnelle.

* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

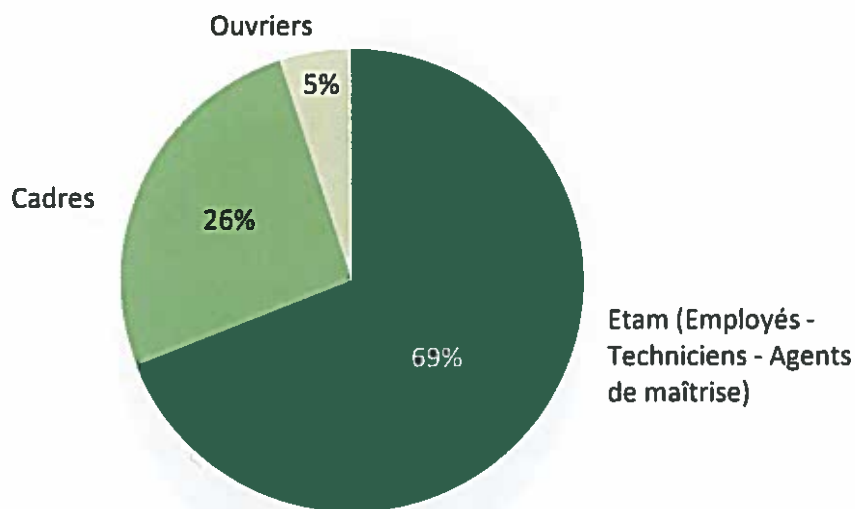
"Si oui, dans quel secteur d'activité exerce-t-il une autre activité professionnelle ? "



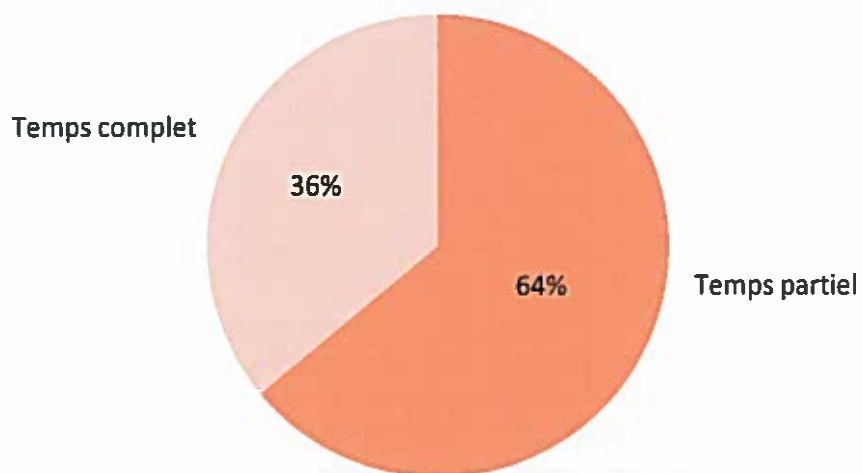
* Autres : fonctionnaire, profession libérale, secteur agricole, ...

- Près d'un tiers des conjoints exerçant une autre activité professionnelle hors de l'entreprise travaille dans le secteur des services aux particuliers et un peu plus de 20 % dans celui des services aux entreprises. 17 % sont employés dans le commerce.

"Quelle est la CSP (catégorie socio-professionnelle) de votre conjoint dans le cadre de cette autre activité professionnelle?"



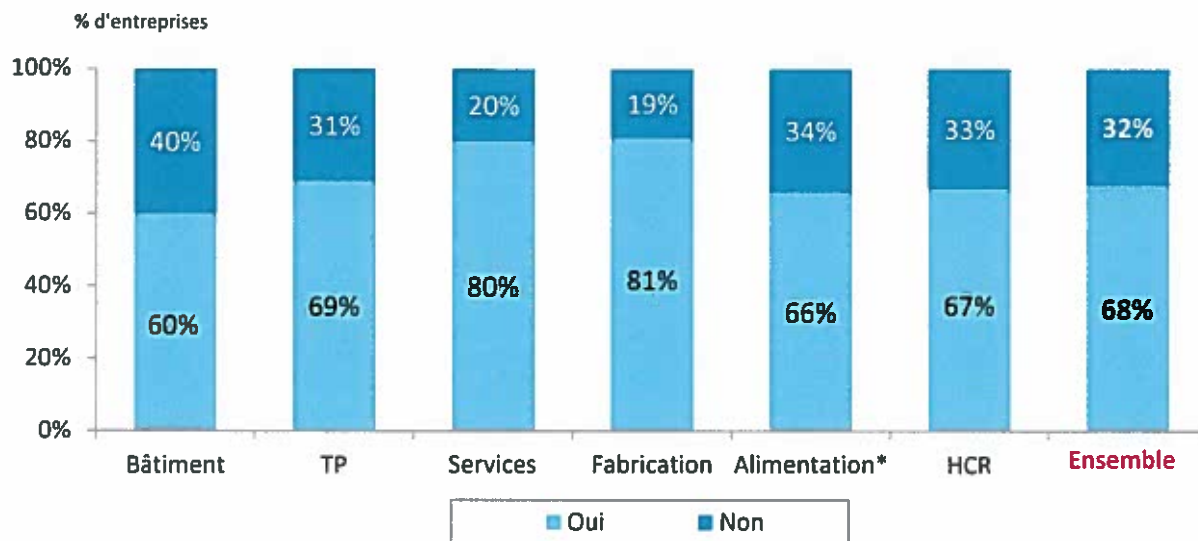
"Cette autre activité professionnelle est-elle exercée à temps partiel ou à temps complet ?"



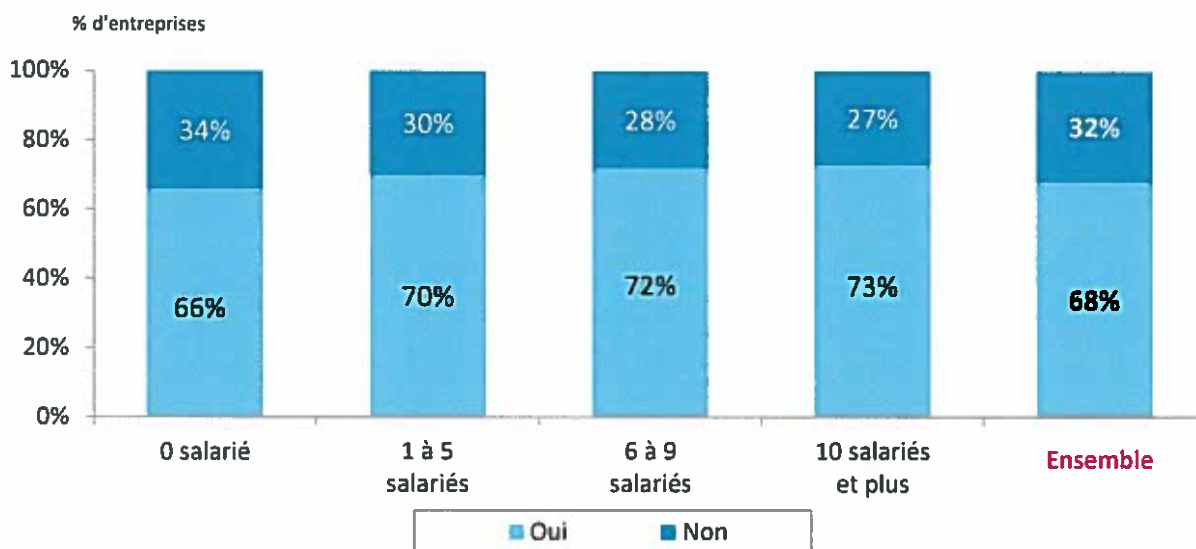
- 70 % des conjoints exerçant une autre activité professionnelle hors de l'entreprise ont un statut ETAM et un quart sont cadres.
- Pour près des deux tiers d'entre eux, cette autre activité professionnelle est exercée à temps partiel.

"Votre conjoint exerce-t-il une activité professionnelle (Parmi ceux qui ne travaillent jamais avec leurs conjoints) ? "

• Détail selon les métiers



• Détail selon la taille des entreprises



- Parmi les conjoints ne travaillant jamais dans l'entreprise, près de 70 % exercent une activité professionnelle.
- Des conjoints plus nombreux à travailler dans les secteurs des services et de la fabrication.

* Artisanat de l'alimentation et commerce alimentaire de proximité

